

# PROCES VERBAL

## ASSEMBLEE GENERALE DU 1 octobre 2020



ASSOCIATION « Les petites mains de Fargues »  
N° W333002836  
59 route de Calay  
33210 FARGUES

Le 01/ 10/2020 à 19H10, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire en visioconférence suite à l'arrêté préfectoral en lien avec la crise sanitaire du COVID 19 sur convocation envoyée par mail, et publication sur le blog.

L'assemblée est présidée par Mme ALIBRAND Valérie (Présidente), assistée de Mme HILT et Mr ACEVEDO.

Il a été établi une feuille de présence qui attestera des membres présents durant la visioconférence et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que seulement 7 familles sont représentées sur les 132 que compte l'école, membres du Bureau compris.

La présidente a ouvert la séance à 19H10, en remerciant de leur présence les parents présents  
Après un mot de bienvenue, l'ordre du jour est rappelé :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Approbation du budget, et vote
- Vote de la dotation à attribuer à l'école
- Présentation des projets 2020/2021
- Election du nouveau Bureau ( un poste à pourvoir)
- Questions diverses

### **Bilan moral :**

La présidente fait le point sur les cotisations de l'année 2019/2020, à savoir que 59 familles sur environ 140 ont adhéré à l'association . A ce jour 51 familles ont rendu le coupon sur 132.

Le bureau présente les actions menées durant l'année écoulée :

- **Loto:** . Entraide de l'équipe enseignantes. 427 tickets de bourriche vendus!! 1620 Cartons. Un très beau bénéfice
- **Téléthon :** 3<sup>ème</sup> édition, récolte sous forme de vente de gâteaux à la sortie de l'école. 106€ entièrement reversé à l'AFP Téléthon.
- **Vente de DESSOUS PLAT** réalisée par classe avec des thèmes différents. L'article personnalisé reste apprécié et lucratif. 150 exemplaires de vendus.
- **Marché de printemps :** 6<sup>ème</sup> édition, 24 exposants, manifestation qui plait et qui permet de faire connaître le village. Nous sont revenus que des retours positifs de la part des exposants et des visiteurs sur l'organisation et l'ambiance. Il est notifié que les bénéfices de cette journée sont réalisés grâce à la buvette et à la formule repas.
- **Carnaval** Annulé cause de confinement du au Covid19
- **Vide grenier :** Annulé pour cause de crise sanitaire liée au Covid19
- **Kermesse :** Annulé pour cause de crise sanitaire liée au Covid19

### **Bilan financier :**

Mme HILT, trésorière, rappelle qu'au vu des faibles bénéfices sur 2018/2019, aucune dotation n'a pu être versée à l'école pour l'exercice 2019/2020, afin de préserver la trésorerie pour des manifestations tel que le carnaval.

Vient ensuite, la présentation du tableau d'exercice de l'année 2019/2020 (annexe 2) et mise à disposition du tableau des frais liés au fonctionnement de l'activité associative. Il en fait état que bien que la plupart des manifestations ont du être annulées, l'association a néanmoins réalisé de beaux bénéfices.

Après divers échanges, et pour la deuxième année consécutive l'association n'est pas en mesure d'attribuer une dotation à l'école afin de préserver la trésorerie pour ses projets et notamment pour le financement des différents spectacles pour l'année 2020/2021

Le bilan financier ainsi que la décision d'attribution de la dotation pour l'école ont été voté par les membres présents, et adopté à l'unanimité.

### **Réélection du Bureau :**

Les membres du Bureau actuel sont démissionnaires selon l'article 8 des statuts, tous les postes sont donc à pourvoir.

Mme HILT fait part de sa volonté de ne pas se représenter et d'arrêter son engagement au sein du bureau

Se présentent pour intégrer le bureau :

Mme CASTAGNET Laetitia

Mr VASSEUR William

se représentent :

Mme ALIBRAND,

Mr ACEVEDO,

Tous les candidats sont élus à l'unanimité par les membres présents pour l'année 2020/2021

A l'issue de l'assemblée générale, le nouveau bureau s'est réuni afin de se répartir les différents postes, à savoir :

Mme ALIBRAND : présidente

Mr ACEVEDO : trésorier

Mme CASTAGNET : secrétaire

Mr VASSEUR William : trésorier adjoint

### **Présentation des dates et des projets pour l'année à venir 2020 / 2021**

La présidente informe que les animations ont déjà été choisies au préalable en vue de la réunion municipale des associations du mois de juillet pour l'attribution de la salle des fêtes, il sera possible d'exposer de nouvelles propositions. Cela étant, l'évolution de la crise sanitaire conditionnera le maintien des actions de l'association.

- **Téléthon** : sera probablement maintenu, la date n'ayant pas encore été fixée avant la date.
- **Tombola** : remplacera le loto qui ne peut avoir lieu suite à l'arrêté préfectoral. Elle se fera sous forme de vente de tickets par les enfants au prix de 2€ le ticket. Un tirage au sort permettra de définir les gagnants et l'attribution de lots. Il est envisagé d'effectuer un concours du meilleur vendeur dans chaque classe.
- **Noël** : l'association souhaite organiser une après midi festive avec spectacle, accompagné d'un goûter, de l'arrivée du Père Noël. Il est envisagé la distribution des cadeaux offerts par la municipalité. Il a été décidé qu'un budget maximum de 1700€ est attribué pour le spectacle
- **Objet personnalisé** : Différents produits sont présentés, après débat le choix se porte sur un mug pour les classes de maternelle et Cp au prix de 7€ l'unité et de 12 € les 2, et du torchon « gris » pour les classes de l'élémentaire ( CE1 à CM2) au prix également de 7€ l'unité et de 12 € les 2
- **Marché de printemps** : le dimanche 14 mars 2021,
- **Carnaval** : le samedi 27 avril 2021 avec un goûter offert comme pour les années précédentes, un défilé et un spectacle dont l'association est en recherche auprès de la production de l'année dernière avec un budget max de 600€

- **Vide grenier** : le dimanche 6 juin 2021.
- **Kermesse** : samedi, le 26 juin 2021. . Afin d'inciter un maximum de personnes à rester sur place, l'association fera appel de nouveau au rôtisseur ainsi qu'un stand de galette bretonnes et crêpes.

N'ayant plus de questions particulières, la séance est levée à 22H00

Présidente de séance

secrétaire de séance

Annexe 1 : Feuille d'émargement

Annexe 2 : Bilan financier